Carrière et évaluations des aptitudes professionnelles

- **Analyse des compétences transférables**
- **Recherche du marché du travail**
- **Évaluation des aptitudes professionnelles**
- **Évaluation psycho-professionnelle**

** L'évaluation peut être utilisée aux fins des processus de litige et pour déterminer les droits aux prestations.*

Analyse des compétences transférables

L'objectif d'une Analyse des compétences transférables est d'identifier les emplois potentiels qu'un participant peut effectuer avec peu ou aucune éducation ou formation supplémentaire, selon les compétences développées dans des emplois antérieurs. Ceci est utile pour les situations quand un participant n'a aucune opportunité ou aucun intérêt à obtenir une formation supplémentaire où il obtiendra probablement un emploi au salaire minimum. Les options d'emploi sont identifiées en comparant les aptitudes, les compétences, les intérêts et les autres caractéristiques des emplois que la personne a effectués dans le passé et en les jumelant aux exigences de nouveaux emplois, tout en tenant compte de tous les obstacles que peut avoir la personne.

Une Analyse des compétences transférables peut être utilisée en tant qu'une évaluation autonome ou en conjonction avec d'autres Évaluations des aptitudes professionnelles ou bien une Évaluation de la capacité fonctionnelle. Une Analyse des compétences transférables n'inclut pas l'administration d'aucun test objectif en matière d'éducation, d'aptitudes ou d'intérêts.

Recherche du marché du travail

L'objectif d'une Analyse et recherche du marché du travail est de recueillir de l'information au sujet d'un emploi ou de plus d'emplois afin que des décisions en matière d'une carrière puissent être prises par le participant et le gestionnaire de cas. Habituellement, il suit une Analyse des compétences transférables, des activités d'évaluation et/ou de prospection de carrières qui ont identifié plusieurs emplois d'intérêt potentiel. La Recherche du marché du travail recueillera et analysera l'information principale et secondaire au sujet de la disponibilité sur le marché du travail, les salaires, les conditions d'entrée, le cheminement de carrière typique, les exigences de formation et les écoles de formation préférées.

Évaluation des aptitudes professionnelles

L'objectif d'une Évaluation des aptitudes professionnelles est d'identifier des options professionnelles convenables pour le participant en tenant compte des niveaux de réussite scolaire, des aptitudes et intérêts professionnels, tout en tenant compte des handicaps et des autres obstacles à l'emploi.

Une Évaluation des aptitudes professionnelles est demandée quand l'agent de renvoi recherche des objectifs d'emploi potentiellement convenables pour le participant quand la formation à plus longue durée n'est pas une option et des problèmes intellectuels et émotionnels ne sont pas évalués.

Évaluation psycho-professionnelle

L'objectif d'une Évaluation psycho-professionnelle est d'identifier des options professionnelles convenables, et de déterminer si un participant est

intellectuellement et psychologiquement capable de participer à des activités professionnelles ou à une formation de plus longue durée en ce moment.

L'information au sujet de la préparation psychologique du participant pour l'emploi est évaluée en considérant la capacité intellectuelle ou le potentiel d'apprentissage, les facteurs émotionnels, les traits de personnalité, les niveaux de formation scolaire, les aptitudes professionnelles et les intérêts professionnels, en tenant compte des handicaps et des autres obstacles à l'emploi
L'Évaluation psycho-professionnelle est une Évaluation professionnelle avec l'ajout de l'évaluation des facteurs intellectuels, des facteurs de personnalité et des facteurs émotionnels.